



CADRE DE LA FORMATION

MAJ LE 30/06/2026

Pré requis

Détenir un diplôme en santé, en social, en psychologie, en enseignement ou en droit, et/ou avoir une expérience professionnelle avec les couples, familles, adultes, adolescents ou enfants

Public ciblé

Educateurs, Assistants sociaux, Infirmiers, Psychologues, Orthophonistes, Psychomotriciens, Enseignants, Pédagogues, Médecins, Psychiatres, Médiateurs familiaux, Thérapeutes, Chefs de service, Cadres des institutions éducatives et médico-sociales, Conseillers conjugaux, Conseillers en économie sociale et familiale, Avocats de la famille, Juges aux Affaires Familiales, Juges pour enfants parents/adolescents

Pédagogie

Explication des fondements théoriques et conceptuels
Alternance de théorie et de pratique dans la dynamique de l'apprentissage
Présentation des techniques appropriées aux problématiques traitées
Réalisation d'exercices d'application, jeux de rôles, mises en situation
Intégration de l'expérience des professionnels appliquée aux enseignements

Modalités de l'action

Les modalités pédagogiques (moyens et matériel) sont adaptées pour répondre aux objectifs de la formation. Selon la dynamique du groupe, le programme est adapté par le formateur afin de répondre aux spécificités rencontrées.

Moyens d'évaluation

Au démarrage de la formation une évaluation du niveau de connaissances est réalisée.
A mi-parcours et selon la durée des formations, est effectué un bilan afin d'ajuster, selon les besoins du groupe, les contenus et les moyens pédagogiques utilisés.
Au terme de la formation est mise en œuvre une évaluation des acquis (jeux de rôles /exercices /échange oral / écrit) et une évaluation de la formation.

Matériel et supports pédagogiques

L'IFATC met à disposition une salle équipée d'un vidéo projecteur et d'un tableau pour chaque session de formation. Après chaque session les supports pédagogiques présentés par les formateurs sont remis en format numérique.

Formalités administratives

Un émargement est réalisé quotidiennement
Une attestation de présence est remise en format numérique, à la fin de chaque session
Une attestation de fin de formation est délivrée en fin de parcours ou un certificat de formation si les exigences sont réalisées.

Engagements éthique et déontologique des apprenants et du formateur

Professionnels et formateur s'engagent à respecter :

- La propriété intellectuelle du contenu et des supports de la formation fournis
- La confidentialité des situations, personnelles ou professionnelles, évoquées dans le cadre de la formation.



Accessibilité / Adaptabilité

Les inscriptions sont ouvertes de 1 an à 1 jour avant le démarrage de la formation.

Les modalités de la prestation peuvent être adaptées, dans la mesure du possible, en fonction des spécificités des apprenants. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les inscriptions et demandes d'adaptation doivent être faites auprès du secrétariat ifatc@ifatc.com

Certifications et Attestation

CERTIFICATION IFATC THERAPEUTE FAMILIAL conforme aux exigences de l'EFTA / SFTF – 1000 heures

A l'issue de 4 ans de formation, comprenant 104 jours (728 h) de formation et de supervision clinique, 200 heures de travail personnel validé et 72 heures de stage, un certificat, validé par un Jury sera délivré aux participants ayant répondu aux exigences requises.

La Société Française de Thérapie Familiale SFTF et La Société Européenne de Thérapie Familiale EFTA sont les instances de validation concernant la condition de thérapeute familial(e).

CERTIFICATION IFATC THERAPIE DE COUPLE

A l'issue de 2 ans de formation, comprenant 36 jours (252 h) et de supervision clinique, de deux protocoles et la rédaction d'un mémoire validé par un Jury, la certification sera délivrée aux participants ayant répondu aux exigences requises.

La Société Française de Thérapie Familiale SFTF est une instance de validation à condition d'être certifié en approche systémique et familiale, d'assumer une responsabilité thérapeutique dans la clinique, d'avoir 4 ans de pratique en clinique, en formation ou en supervision.

CERTIFICATION IFATC Délivrée à l'issue de la participation aux heures de formations requises, de la réalisation d'un travail de fin d'études et de sa validation par une instance représentante de l'IFATC.

ATTESTATION IFATC Délivrée à l'issue de la participation aux heures de formation requises.